

CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-IMIER

Places du Marché et du 16-Mars **Deux marchés, deux lieux différents**

Le rappel n'est certainement pas inutile. Depuis le mardi 20 août dernier, l'organisation spatiale des deux marchés hebdomadaires a été revue. Attention à ne pas se mélanger les paniers...

Désormais, le marché du mardi se tient sur la Place du 16-Mars. Celui du vendredi est maintenu sur la Place du Marché. Le but est d'équilibrer les centres de gravité du centre-ville et ainsi de contribuer à son dynamisme.

Rappelons que cette réorganisation a valeur de test. Celui-ci permettra au Conseil municipal d'apprécier sa pertinence et son impact sur les aménagements urbains, le stationnement et le bon fonctionnement des deux marchés hebdomadaires. La satisfaction des clients et des marchands sera déterminante. Selon les conclusions de l'expérience, celle-ci pourrait se transformer en solution pérenne.



Les deux marchés hebdomadaires se tiennent à la Place du 16-Mars le mardi (photo de gauche) et à la Place du Marché le vendredi.

Nonagénaire

Le 30 août dernier, la conseillère municipale Paula Tanner et le chancelier Beat Grossenbacher se sont rendus à la Rue des Jonchères 55 pour célébrer le 90^{ème} anniversaire de Mme Albina Matthey-de-l'Endroit. Les représentants des autorités imériennes ont eu le plaisir de lui remettre la traditionnelle attention destinée aux nonagénaires.

(cm)

Saint-Imier, le 4 septembre 2019